Séance d'exorcisme à la confrérie Ogboni du Bénin

Sa Majesté Kabiessi délivre treize sorciers

Pour peu que des témoins aient entendu ces treize (13) personnes parler elles-mêmes de leurs actes de sorcellerie samedi dernier au siège de la confraternité des Ogboni à Akpakpa Irédé, les Béninois sont renforcés dans leur conviction en l'existence du phénomène, même chez des enfants innocents. Mais ce qui réjouit, c'est l'action de délivrance à laquelle s'exerce bien sa Majesté Kabiessi Oba Oluwo Agbayè Aarè Ogboni, le chef suprême des Ogboni du Bénin, depuis quarante-deux (42) ans.

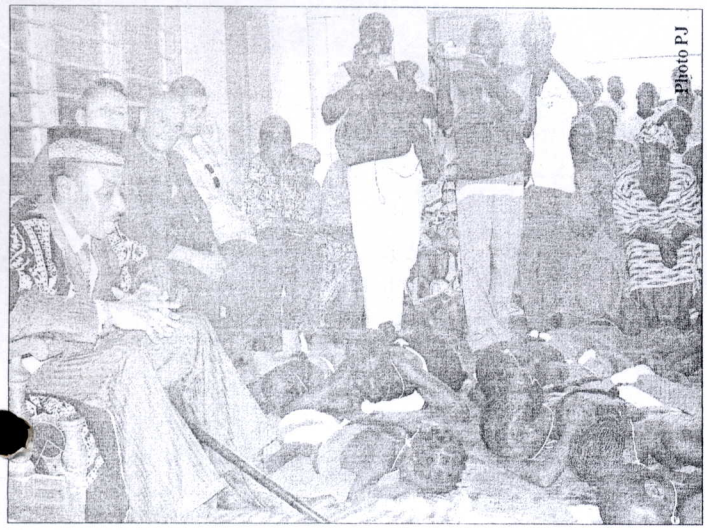

Sa majesté Owo Lobè en pleine action de délivrance des sorciers

Denis Magnidet

Changer le mal en bien, par la grâce de Dieu, telle est la mission divine confiée à Sa Majesté El-Had Adam Abibou dit «Owo Lobè», le chef suprême des Ogboni du Bénin. Samedi dernier, l'homme l'a démontré en présence du nombreux public de fidèles et de visiteurs, venus assister à la séance d'exorcisme qu'il a organisée. En effet, elles sont treize (13) personnes, dont dix (10) enfants âgés entre cinq (5) et quinze (15) ans, qui ont subi les actes de délivrance de Sa Majesté Kabiessi. Pendant une heure trente minutes, l'homme de Dieu, assis dans un fauteuil, sa canne [illegible]-argentée dans la main droite et, dans l'autre, une sculpture moderne de couleur blanc-ivoire, représentant la déesse de la beauté, a réussi, par des gestes, puis des prières et des chansons reprises en chœur, à changer en bien, le mal qui se trouvait en ces âmes. Mais avant la séance d'exorcisme, il a fallu que certaines de ces sorcières témoignent elles-mêmes de leurs actes. Pour une petite adolescente de six (6) ans environ, elle avoue qu'ils sont sept (7) personnes dans son groupe et que c'est à l'intérieur d'une paroisse de son quartier qu'elles se retrouvent la nuit pour manger. Pour une autre fille de dix (10) ans, elle aurait reçu de sa marâtre, son pouvoir de s'envoler la nuit. Selon ses témoignages, c'est dans un poisson frit que la première femme de son père, celle avec qui elle se retrouve toutes les nuits sous un grand arbre, lui aurait concédé ce pouvoir. Quant à un jeune garçon de huit (8) ans, c'est par la pâte rouge appelée «Djêwo», qu'il aurait reçu son pouvoir de transformation. Il avoue qu'il empoisonne ses victimes par des bonbons et autres biscuits «ensorcelés», qu'il réussi à substituer à ceux que ses amis viennent acheter. Combien de victimes en a-t-il fait ? Il répond deux. Et que dire de cette vieille sexagénaire dénichée en pleine séance dans la foule ? Selon les parents de la vieille dame, ils n'ont aucune raison de croire au contraire, en se référant aux événements malheureux qui émaillent leur existence. Mais face à tous ces esprits maléfiques, Sa Majesté Kabiessi a prié longuement, avant de certifier que désormais, ils sont libérés. L'homme ayant saisi l'occasion qui lui était donnée de sauver ces âmes sorcières, a prié pour la paix au Bénin, en Afrique et dans le monde. De façon particulière, il a prié pour que les divergences politiques s'accordent, afin que l'émergence soit une réalité pour notre nation.

10 ans de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin

Romain Houénou et les siens s'engagent à mieux faire

La Ligue pour la défense du consommateur au Bénin a commémoré ses dix ans d'existence le vendredi 14 mars dernier. A la salle de conférence du Cncb où se sont déroulées les manifestations, un prix a été décerné au meilleur journaliste qui s'est engagé dans la protection du consommateur au Bénin.

Victorin Fassinou (Stag)

Instaurer les modèles de production et de consommation des biens et des services favorables à la préservation de la santé, de la sécurité, de l'économie et de l'environnement des consommateurs. Telle est la mission menée par la ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) depuis 1998. Dans sa mission, la Ldcb vise à protéger la santé et la sécurité des consommateurs, à participer au développement de modèles de production et de consommation, à éveiller la conscience des consommateurs sur les droits et responsabilités et, à œuvrer pour le respect des droits des enfants et des femmes. Pour M. Romain Houénou le président de la Ldcb, après dix ans d'activité il est nécessaire de faire le bilan, des réalisations, des résultats obtenus et aussi de faire savoir aux consommateurs les perspectives pour les cinq années à venir. Au nombre des réalisations au cours des dix années précédentes, il a cité l'éducation du consommateur, la campagne pour la sécurité alimentaire, les actions sociales de visibilité et la promotion d'une bonne gouvernance. Dans une ambiance festive, consommateurs et défenseurs des consommateurs ont échangé sur le thème «Non à l'obésité infantile». La communication révélait que la publicité des produits alimentaires riches en matières grasses, en sucres et en sels, a un impact direct sur l'attraction des enfants par ces produits alimentaires malsains, lesquels favorisent l'obésité. Cette communication a attiré l'attention de tous les consommateurs présents à ce 10ème anniversaire. Après la délibération au jeu concours «meilleur journaliste engagé dans la protection du consommateur», le premier prix a été remis au journaliste Martin Tossou. Enfin, s'agissant des points du plan stratégique de développement de la Ldcb au compte du quinquennat 2008-2012, M. Houénou a indiqué que la ligue tentera de rapprocher des collectivités décentralisées, les services et actions de la Ldcb et rendre plus professionnel le fonctionnement de ses actions.

Audit des hôpitaux et centres de santé

Les syndicats du secteur interpellent leur ministre

Depuis le 21 février 2008, une première motion de grève de la Fédération des syndicats de la santé affiliés à la Cstb a été déposée sur la table du ministre Kessilé Tchala. L'une des exigences de la FéSs/Cstb sur laquelle insistent ces syndicalistes est l'audit des hôpitaux, des centres de santé et des directions départementales, avec publication des résultats. Et pour cause.

D. M.

La gestion financière de nos hôpitaux et centres de santé, préoccupe actuellement les syndicats de la santé affiliés à la Cstb de Gaston Azoua. En fin de semaine écoulée, une rencontre avec le ministre de la santé a donné l'occasion aux acteurs, de revenir sur la question. En fait, il y a quelques semaines, le gouvernement a promis au cours de sa rencontre avec les praticiens hospitaliers de débloquer quelques milliards dans le secteur sanitaire pour l'équipement en matériel et la redynamisation de certaines unités de soins. C'est donc au regard de la saine gestion de ces fonds, que la FeSs/Cstb entend voir préalablement clair dans ce qui était fait des subventions antérieures. Car, selon certains responsables, bien des zones d'ombre demeurent dans les fonds attribués pour gérer nos hôpitaux. Mieux, les directions départementales de la santé ne sont pas exclues, et, ce qui est attendu, comme ils l'ont signifié au ministre Kessilé Tchala, c'est non seulement l'audit, mais cela sera suivi de la publication des résultats. Pour le secrétaire général fédéral, M. Akan Moyoriola, bien d'autres revendications de sa fédération sont portées à l'attention du ministre, dont celle de la libération immédiate et sans condition de M. Camille Atindéhou, Sg du Synper-Cnhu et l'ouverture d'une commission d'enquête pour élucider les conditions de son arrestation.

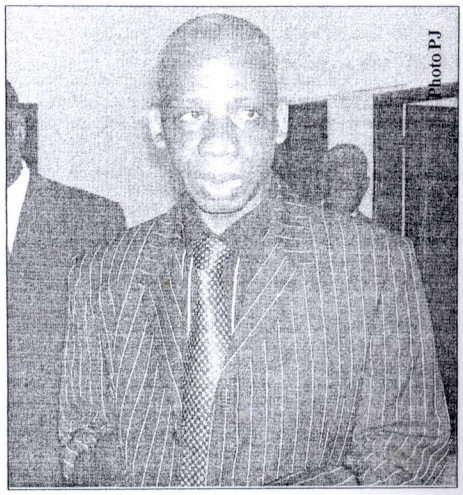

Le ministre Tchala a pris la mesure des exigences

Célébration du dimanche des rameaux

Les chrétiens rentrent dans la semaine sainte

En souvenir à l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem, les chrétiens du monde entier ont célébré hier, le dimanche des rameaux. Ceci marque du coup l'entrée dans la semaine sainte.

Ghislain Acakpo (Stag)

Les Chrétiens du monde ont célébré hier, le «dimanche des rameaux». C'est en souvenir à la gloire rendu à Jésus-Christ lors de son entrée à Jérusalem. Cette marche triomphale de Jésus a été remémorée encore une fois hier. Ainsi les chrétiens viennent d'entrer de plain pied dans la semaine sainte qui les conduira à la fin du mois de carême qui a commencé depuis le 6 février dernier. Pendant ce mois, les chrétiens, les catholiques en occurrence, ont eu à jeûner, en accordant plus d'attention aux règles de partage, enseignées par les religions. Sans être une obligation, le mois de carême est très respecté dans l'église catholique. Et pour cause, c'est le moment par excellence où les chrétiens sont plus en accord avec Dieu, car ils s'activent dans un mouvement d'ensemble, à respecter l'un des principes cardinaux de la religion chrétienne ; l'amour du prochain. La fin de ce mois aboutit à la pâque. Entre temps reconnu par les hommes comme jour de sacrifice pour rendre grâce à Dieu, la pâque est aujourd'hui assimilée à la mort de Jésus sur la croix. C'est en effet ce jour que ceux qui l'on proclamé roi, une semaine plus tôt, l'ont cloué sur la croix. C'est alors à juste titre que les chrétiens catholiques, à l'approche de la célébration de la pâque, font référence à la souffrance de Jésus par le chemin de croix. L'épreuve par laquelle Jésus a montré au monde qu'il est en réalité le Christ. Les sept jours restants du mois de carême sont donc conçus dans la religion chrétienne comme saints. C'est la dernière étape avant la pâque que traversent actuellement les chrétiens du monde, après le dimanche des rameaux.